

Accord de principe sur le changement de destination

Dans le cadre de la vente immobilière sur la plateforme Agorastore réalisée par Mairie d'ELBEUF-SUR-SEINE ; je soussigné, M. MERABET Djoudé agissant en qualité de Maire de la Commune, autorise le changement de destination du bien sis 23, rue de la Convention 76500 ELBEUF-SUR-SEINE sous réserve d'analyse du projet pour les destinations suivantes :

L'habitation – Accession selon le PLH Métropolitain.

La résidence hôtelière

Le bureau

Le commerce

L'artisanat

L'industrie

La fonction d'entrepôt

L'exploitation agricole ou forestière

Ce document est un accord de principe et n'a aucune valeur juridique. Le changement de destination ne pourra intervenir qu'après la validation du service urbanisme de la ville.

Fait à ELBEUF SUR SEINE

le 18 mars 2019.

M. le Maire



Hôtel de ville
Djoudé MERABET.

place A. Briand | BP 300
76503 ELBEUF SUR SEINE cedex
Tél. 02 32 96 90 10 | Fax 02 35 81 77 94

www.mairie-elbeuf.fr